

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE - AEPE

Taux de satisfaction : 100.00 %

Taux de réussite : 94.00 %

Taux d'insertion : 20.00 %

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans

Contrat d'apprentissage

LE + DE LA FORMATION

Aucun frais d'inscription ne sera demandé.

Prise en charge à 100% par l'état.

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 525 heures

Durée en entreprise : 550 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 01/09/2021 au 30/06/2023.

LIEUX DE FORMATION

CFA

UFA François Rabelais

Rue Pierre-Marie Curie

94000 Vitry-sur-Seine

Site accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

CFA

Nicole Eustache

Tél : 01 57 02 67 74

cfa-academique@ac-creteil.fr

Référent handicap :

Julie Boehrer

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Forfait parcours mixte :

5 500,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :

Contrat d'apprentissage

N° DOKELIO : AF_108158

Eligible CPF N° n°243503



CODES

NSF : 332

OBJECTIFS

Acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants, en accueil collectif, à l'école maternelle, au domicile des parents ou à son propre domicile.

PRE-REQUIS

Aptitude à s'occuper d'enfants dans un cadre professionnel

Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral (niveau de la classe de 3ème)

Niveau d'entrée : niveau 2 (préqualification)

POSITIONNEMENT

réglementaire

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

L'admission en formation s'effectue sur dossier et entretien.

Inscriptions du 22/03/2021 au 08/07/2021 au UFA François Rabelais à Vitry-sur-Seine.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Chaque unité peut être réalisée de façon indépendante.

Les titulaires d'un diplôme de niveau V sont dispensés de l'enseignement général. Les parcours seront individualisés en fonction des candidats.

Organisé en alternance.

Cours du jour

Période de formation en entreprise.

CONTENUS

▶ UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant	150h
dont certificat SST : 12h , Prévention sécurité Environnement 32h	
▶ UP2 : Exercer son activité en accueil collectif	120h
▶ UP3 : Exercer son activité en accueil individuel	120h
▶ UG1 : Français-Histoire/Géographie	100h
le nombre d'heures de chaque matière sera adapté en fonction des besoins du candidat, entre 100 et 120 heures	
▶ UG2 : Math/Sciences	80h
le nombre d'heures de chaque matière sera adapté en fonction des besoins du candidat, de 60 à 80 heures	
▶ Accompagnement vers l'emploi	30h

VALIDATION

- ▶ Diplôme CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance - AEPE niveau : 3
- ▶ Accessible par blocs de compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Le titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle:

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ; en école maternelle ;

- en accueil collectif de mineurs (ACM) ; à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Formacode : 44041

Code Rome : K1303



GIP FCIP

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

- en maison d'assistants maternels (MAM) ;
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).